

## Contenu de la formation en alternance

### Objectif des études

- Donner une seconde compétence en matière commerciale,
- Renforcer les possibilités d'insertion professionnelle.

### Conditions d'admission

- Titulaires d'un DUT ou BTS du secteur secondaire (DUT MP, GMP, GEII, R et T, SRC, chimie, GIM, QLIO... ; BTS Technico - Commercial, CPI, MAI, Electrotechnique, Electronique, Productique et Mécanique, MAVA...) ou d'un DEUG STPI.
- Admission :
  - Sélection sur dossier,
  - Puis entretiens à l'IUT de Roanne :
    - avec les recruteurs des entreprises partenaires de l'IUT,
    - avec un enseignant de l'équipe pédagogique.

Les entretiens sont programmés mi-juin (et début juillet), la décision d'admission est communiquée au plus tard mi-juillet.

### Organisation de la formation

- La formation rémunérée repose sur un contrat d'apprentissage (limite d'âge 26 ans) ou un contrat de professionnalisation, comprenant en alternance :
  - des périodes en entreprise : 33 semaines (y compris les congés payés),
  - des périodes à l'IUT : 20 semaines.

### Formation à l'IUT

#### Enseignement PROFESSIONNEL

- Techniques de vente – Négociation  
Vente, Négociation, Relation Client / Fournisseur,  
Techniques Vente / Achat, Négociation en milieu  
industriel, Management de la Force de Vente
- Marketing  
Marketing, Promotion et Publicité, Marketing  
direct, Marketing Industriel, Etudes Commerciales
- Connaissance du monde des transports

#### Enseignement GENERAL

- Gestion - Techniques quantitatives - Informatique
- Sciences économiques et juridiques - Stratégie
- Commerce international - Qualité - Gestion de  
Production
- Expression - Anglais - Négociation professionnelle  
en anglais

### Projets tuteurés

#### En entreprise :

Réalisation d'une mission commerciale sous la responsabilité d'un tuteur.

#### Durée de la formation :

- 12 mois, de septembre à septembre
- Rythme de l'alternance :  
1 mois à l'IUT / 1 mois en entreprise  
avec une période en entreprise plus longue en fin  
d'année.

#### Evaluation

- La notation s'effectue par contrôle continu,
- Les acquis en entreprise sont évalués à partir d'un rapport écrit et d'une soutenance orale dont le jury est composé d'enseignants et de professionnels.